



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E108057

VALABLE JUSQU'AU 06/03/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/10/1994

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 398 446 856 00021

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 76641148

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 76641148

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/01/2024

Raison sociale : MG THERMIQUE

ZA 95 ALLEE DE L'AN 2000
88300 MONT LES NEUFCHATEAU

Téléphone : 06 07 46 78 33

Portable :

Site Internet : www.mgthermique.fr

E-mail : mg.thermique@orange.fr

Responsabilité légale :

MUNDWILLER GERARD ARTISAN

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	20/02/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	20/02/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	25/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY
18 ALLEE DE LONGCHAMP
54600 VILLIERS LES NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.